



## VAE – AIDE AU POSITIONNEMENT ET A LA RECEVABILITE

**Durée :** 4 heures

**Public :**

- Salarié du particulier employeur
- Assistants maternels

**Pré-requis :**

- Avoir une expérience professionnelle et/ou bénévole significative en lien avec la certification visée.
- Avoir 1900h d'activité professionnelle effectuée en lien avec le titre préparé (Assistant(e) Maternel(le) - Garde d'enfant, Employé(e) familial(e), Assistant(e) de Vie à Domicile)
- Être salarié du particulier employeur

**Objectifs :**

- A l'issue du module, le candidat à la VAE sera en mesure de déposer un dossier complet auprès de la commission de recevabilité de l'Université Du Domicile (organisme certificateur). Celle-ci pourra ainsi statuer sur sa demande de recevabilité en vue de la validation de ses acquis de l'expérience.

**Contenus :**

- Au cours de ce module, le professionnel informe, conseille et accompagne le candidat à la confirmation de son projet au moyen d'outils de positionnement.
- Enfin, il l'aide à constituer son dossier de recevabilité.

**Modalités pédagogiques :**

- Information collective
- Méthodes interrogative et expositive.

**Méthodes pédagogiques :**

- Dossier de recevabilité



---

Institut de Formation  
à l'Assistance aux Personnes

Modalités d'évaluation :

- Tests de positionnement oral et écrit
- Méthodes utilisées : entretiens oraux en vue d'accompagner le candidat à déposer un dossier complet.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter par téléphone au 01.75.44.90.91 ou par mail à [accueil@ifap.net](mailto:accueil@ifap.net) afin que nous puissions adapter la formation.



## FAVORISER LA BIENTRAITANCE ENVERS LES ENFANTS, PREVENIR « LES DOUCES VIOLENCES »

**Durée :** 14 heures

**Public :**

- Salariés en poste au sein d'une structure d'accueil collective de jeunes enfants
- Salariés en poste au sein d'une entreprise de services à la personne

**Pré-requis :**

- Être salarié d'une structure d'accueil collective de jeunes enfants OU de services à la personne

**Objectifs :**

- A l'issue de la formation, le bénéficiaire sera en mesure de se situer dans une démarche bienveillante envers les enfants accueillis, tout en prévenant les situations de "douces violences" au quotidien.

**Contenus :**

- La notion de maltraitance : les facteurs de risques, les différents types de violence ainsi que la suspicion de maltraitance par un tiers
- Le concept de "douces violences" envers l'enfant : comment reconnaître les douces violences au quotidien puis savoir analyser sa pratique professionnelle
- Le rapport entre la VEO (Violence Educative Ordinaire) et les "douces violences" (loi du 2 juillet 2019), impacts des "douces violences" sur le développement de l'enfant
- Le concept de bienveillance
- Comment avoir une communication bienveillante avec l'enfant (la communication verbale et non verbale), l'importance de la gestuelle
- Différents outils pour améliorer sa pratique professionnelle au quotidien pour répondre aux besoins fondamentaux de l'enfant.

**Modalités pédagogiques :**

- En groupe
- En présentiel ou en distanciel
- Synchrones (présence du formateur pendant la formation)



---

Institut de Formation  
à l'Assistance aux Personnes

Méthodes pédagogiques :

- Méthodes active, interrogative et expositive

Modalités d'évaluation :

- Tour de table au démarrage de la formation et à la fin des 2 journées
- Quiz en fin de formation
- Attestation de fin de formation
- Questionnaire de satisfaction en fin de stage

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter par téléphone au 01.75.44.90.91 ou par mail à [accueil@ifap.net](mailto:accueil@ifap.net) afin que nous puissions adapter la formation



## ACCOMPAGNER L'ENFANT EN SORTIE DE CRECHE, EN SORTIE D'ECOLE

**Durée :** 14 heures

**Public :**

- Salariés en poste au sein de structures spécialisées dans la garde d'enfants à domicile

**Pré-requis :**

- Être salarié d'une structure spécialisée dans la garde d'enfants à domicile

**Objectifs :**

- Connaître les étapes clés du développement du jeune enfant entre 0 et 6 ans
- Connaître et appliquer les règles d'hygiène et de sécurité dans le cadre d'une prestation à domicile en périscolaire (à l'extérieur et au domicile)
- Savoir organiser sa prestation
- Accompagne l'enfant dans les différentes activités de la garde (jeux, goûter-repas, bain...)

**Contenus :**

- Le développement psychomoteur et affectif du jeune enfant de 0 à 6 ans : l'autonomie, la socialisation, les enjeux et l'impact de l'entrée à l'école maternelle...
- Les règles d'hygiène : lavage des mains, avoir une tenue professionnelle...
- Les règles de sécurité : notions clés de l'aménagement de l'espace. Conduite à tenir en cas d'urgence et dans la prise en charge d'un enfant malade
- Comment favoriser l'autonomie et valoriser l'enfant dans les actes du quotidien (repas, toilette, jeux, sorties...)
- Comment gérer un enfant fatigué, en opposition...
- Comment communiquer avec la famille, l'agence (début de garde, cahier de liaison, transmissions...)

**Modalités pédagogiques :**

- En groupe
- Synchrones (présence du formateur pendant la formation)
- En distanciel ou en présentiel
- Méthode expositive, interrogative et active



---

Institut de Formation  
à l'Assistance aux Personnes

Méthodes pédagogiques :

Modalités d'évaluation :

- Tour de table au démarrage de la formation
- Quiz en fin de formation
- Attestation de fin de formation
- Questionnaire de satisfaction en fin de stage.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter par téléphone au 01.75.44.90.91 ou par mail à [accueil@ifap.net](mailto:accueil@ifap.net) afin que nous puissions adapter la formation



## FORMATION TUTORAT

**Durée :** 14 heures

**Public :**

- Tout salarié ou chef d'entreprise amené à occuper une fonction de tuteur

**Pré-requis :**

- Aucun pré-requis

**Objectifs :**

- Définir la fonction de tuteur
- Connaître les rôles, les missions et les limites de chaque partie prenante
- Préparer et accompagner l'intégration de nouveaux salariés en situation de travail
- Définir un objectif et une compétence en lien avec le référentiel
- Guider une personne en tenant compte d'une progression pédagogique
- Utiliser la grille d'évaluation ou le livret de suivi
- Evaluer le tuteur
- Rendre compte de son activité de tuteur

**Contenus :**

Jour 1 : LE ROLE DE TUTEUR

- Définition des notions de tutorat, tuteur et tuteur
- Les avantages du tutorat
- Les rôles et missions du tuteur et ses limites
- Identifier les situations de travail formatrices

LA DEFINITION D'OBJECTIFS ET LA COMMUNICATION

- Analyse des expériences en tant que tuteur
- Définition d'objectifs en fonction du tuteur (alternant, stagiaire, nouvel embauché)
- La transmission et le partage de son savoir et savoir-faire
- La prise de recul / la bonne distance / les pièges liés à l'accompagnement
- Intégration de la grille d'évaluation ou du livret de suivi

Jour 2 : LA COMPETENCE ET LES MOYENS D'EVALUATION



---

Institut de Formation  
à l'Assistance aux Personnes

- Définition et identification d'une compétence
- Evaluation d'une compétence
- Appropriation de la grille d'évaluation ou du livret de suivi de la personne tutorée
- Echange sur les difficultés rencontrées avec la grille ou le livret de suivi

Modalités pédagogiques :

- En groupe
- En présentiel ou en distanciel
- Synchrones (présence du formateur pendant la formation)
- En amont de la formation, envoi d'un questionnaire "Recueil des besoins des salariés"
- Tour de table
- AFEST
- Méthodes interrogatives et inductive

Méthodes pédagogiques :

- Diaporama
- Livret de suivi de l'apprenant IFAP ou grille d'évaluation Education Nationale
- Référentiel de la certification recueillie lors de l'envoi du recueil des besoins des salariés
- Vidéos "Super Nanny"

Modalités d'évaluation :

- Recueil des besoins des salariés
- Mises en pratique
- Quiz
- Questionnaire de satisfaction en fin de stage

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter par téléphone au 01.75.44.90.91 ou par mail à [accueil@ifap.net](mailto:accueil@ifap.net) afin que nous puissions adapter la formation





## ACCOMPAGNER UNE PERSONNE SOUFFRANT D'ADDICTIONS

**Durée :** 14 heures

**Public :**

- Salariés en poste au sein de structures spécialisées dans le cadre d'un accompagnement à domicile

**Pré-requis :**

- Être salarié d'une structure spécialisée dans le cadre d'un accompagnement à domicile

**Objectifs :**

- Identifier les problématiques de conduites addictives chez la personne âgée
- Reconnaître les manifestations des conduites addictives
- Adapter ses actions et attitudes face à l'addiction du bénéficiaire
- Accompagner la personne concernée et la famille
- Orienter vers les acteurs de prévention et les relais possibles

**Contenus :**

- Les différents types d'addiction : impact sur la personne âgée, la notion de dépendance et de perte de liberté
- Les signes d'une addiction et particulièrement liés à l'alcool (état de manque et rechute)
- Les répercussions de l'addiction sur la vie quotidienne et sur l'entourage
- Travailler avec l'ensemble des professionnels et l'entourage : recueil d'informations et démarche d'observation, le partage d'informations et pouvoir donner l'alerte
- Les rôles et les limites du professionnel dans l'accompagnement : ajuster son accompagnement en fonction de l'évolution de la situation et des besoins de la personne accompagnée
- Être à l'écoute, avoir de l'empathie et être dans le non-jugement par rapport à la famille et la personne accompagnée (avoir une juste distance professionnelle)
- Comment passer le relais et orienter vers les acteurs de la prévention



---

Institut de Formation  
à l'Assistance aux Personnes

Modalités pédagogiques :

- En groupe
- En présentiel ou en distanciel
- Synchrones (présence du formateur pendant la formation)
- Méthodes expositive, interrogative et active

Méthodes pédagogiques :

Modalités d'évaluation :

- Tour de table au démarrage de la formation et à la fin de chaque journée de formation
- Quiz en fin de formation
- Attestation de fin de formation
- Questionnaire de satisfaction en fin de stage.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter par téléphone au 01.75.44.90.91 ou par mail à [accueil@ifap.net](mailto:accueil@ifap.net) afin que nous puissions adapter la formation



## COMMUNICATION BIENVEILLANTE ET FORMES DE MALTRAITANCE

**Durée :** 14 heures

**Public :**

- Salariés en poste au sein de structures spécialisées dans le cadre d'un accompagnement à domicile.

**Pré-requis :**

- Être salarié d'une structure spécialisée dans le cadre d'un accompagnement à domicile.

**Objectifs :**

- Identifier les signes de maltraitance et les dénoncer.
- Identifier le concept de bientraitance dans la relation d'aide.
- Adapter sa communication avec la famille et la personne accompagnée.
- Améliorer sa confiance et son estime de soi en cas de maltraitance.

**Contenus :**

- Les besoins fondamentaux de la personne âgée ou en situation de handicap.
- La perte d'autonomie, la dépendance et l'autonomie : définition et évolution.
- La notion de maltraitance : les facteurs de risques, les différents types de violence ainsi que la suspicion de maltraitance par un tiers.
- Le schéma de communication (communication verbale et non verbale).
- Les difficultés de communication en fonction de certains handicaps et de la pathologie.
- Le concept de bientraitance dans la relation d'aide.
- La dimension affective de l'accompagnement, la question de la distance professionnelle et les risques psychosociaux.
- Différents outils pour améliorer sa pratique professionnelle au quotidien pour répondre aux besoins de la personne accompagnée.
- Outils pour améliorer sa confiance en soi et son estime en cas de maltraitance.



---

Institut de Formation  
à l'Assistance aux Personnes

Modalités pédagogiques :

- En groupe
- En distanciel ou en présentiel
- Synchrones (présence du formateur pendant la formation)
- Méthodes active, interrogative et expositive

Méthodes pédagogiques :

Modalités d'évaluation :

- Tour de table au démarrage de la formation et à la fin de chaque journée de formation.
- Quiz en fin de formation.
- Attestation de fin de formation.
- Questionnaire de satisfaction en fin de stage.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter par téléphone au 01.75.44.90.91 ou par mail à [accueil@ifap.net](mailto:accueil@ifap.net) afin que nous puissions adapter la formation



## LE HANDICAP VIEILLISSANT

**Durée :** 14 heures

**Public :**

- Salariés en poste au sein de structures spécialisées dans le cadre d'un accompagnement à domicile

**Pré-requis :**

- Être salarié d'une structure spécialisée dans le cadre d'un accompagnement à domicile

**Objectifs :**

- Identifier les conséquences du vieillissement et les différentes formes de handicap
- Adapter son accompagnement en fonction de la pathologie ou du handicap
- Orienter les familles vers les dispositifs ou acteurs du secteur

**Contenus :**

- Les représentations du vieillissement et du handicap dans la société
- Les conséquences du vieillissement
- Les différentes formes de handicap : auditif, moteur, visuel, etc.
- La loi du 5 janvier 2005 (en rapport avec le handicap) et la loi du 28 décembre 2015 (accompagner les personnes en perte d'autonomie)
- La perte d'autonomie (grille GIR ISO) : différence entre dépendance et autonomie
- Certaines pathologies liées au vieillissement : la maladie d'Alzheimer, la maladie de Parkinson, la SEP (sclérose en plaques), etc.
- Les conséquences du handicap et des différentes pathologies
- Le matériel adapté en fonction de la pathologie ou du handicap de la personne accompagnée
- La dimension éthique et déontologique de l'accompagnement
- Le travail en équipe et avec les aidants naturels
- La bientraitance et la relation d'aide : respecter les droits et la dignité de la personne
- La communication verbale et non-verbale : mettre une distance professionnelle
- Les dispositifs d'aide pour les familles et les personnes accompagnées : APA, PCH, le droit au répit, etc.



---

Institut de Formation  
à l'Assistance aux Personnes

Modalités pédagogiques :

- En groupe
- En présentiel ou en distanciel
- Synchrones (présence du formateur pendant la formation)
- Méthodes active, interrogative et expositive

Méthodes pédagogiques :

Modalités d'évaluation :

- Tour de table au démarrage de la formation et à la fin de chaque journée de formation
- Quiz en fin de formation
- Attestation de fin de formation
- Questionnaire de satisfaction en fin de stage

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter par téléphone au 01.75.44.90.91 ou par mail à [accueil@ifap.net](mailto:accueil@ifap.net) afin que nous puissions adapter la formation



## LA PRISE DE RECUL

**Durée :** 14 heures

**Public :**

- Salariés en poste au sein de structures spécialisées dans le cadre d'un accompagnement à domicile

**Pré-requis :**

- Être salarié d'une structure spécialisée dans le cadre d'un accompagnement à domicile

**Objectifs :**

- Différencier dépendance et autonomie
- Adapter son comportement en fonction des besoins de la personne accompagnée
- Reconnaître les mécanismes de défense lors d'un mal-être
- Accompagner la personne et sa famille
- Orienter vers les professionnels et les dispositifs appropriés
- Accompagner la confiance et l'estime de la personne accompagnée

**Contenus :**

- La personne vieillissante : notion de dépendance, d'autonomie et de fin de vie
- La loi Léonetti (la fin de vie) et la loi Kouchner (la prise en compte de la douleur)
- Les troubles du comportement : les mécanismes de défense
- Les besoins de la personne dépendante et en fin de vie
- La représentation de la mort dans les différentes cultures et les rites
- Le rôle et les limites professionnelles dans l'accompagnement : le travail avec la famille et les différents professionnels
- L'attachement et les liens affectifs avec la personne accompagnée : avoir une juste distance professionnelle, faire face à l'agressivité de la personne
- La communication bienveillante : communication verbale et non-verbale, l'écoute active, faire preuve de discernement, être empathique
- Analyser sa pratique et se tourner vers les professionnels compétents
- Les dispositifs et acteurs vers qui orienter la famille
- Outils pour améliorer l'estime de soi et sa confiance pour un bien-être



---

Institut de Formation  
à l'Assistance aux Personnes

Modalités pédagogiques :

- En groupe
- En présentiel ou en distanciel
- Synchrones (présence du formateur pendant la formation)
- Méthodes active, interrogative et expositive

Méthodes pédagogiques :

Modalités d'évaluation :

- Tour de table au démarrage de la formation et à la fin de chaque journée de formation
- Quiz en fin de formation
- Attestation de fin de formation
- Questionnaire de satisfaction en fin de formation

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter par téléphone au 01.75.44.90.91 ou par mail à [accueil@ifap.net](mailto:accueil@ifap.net) afin que nous puissions adapter la formation





## AIDANT FAMILIAL SALARIE AUPRES D'UN ADULTE DEPENDANT

**Durée :** 14 heures

**Public :**

- Salarié du particulier employeur
- Assistants maternels

**Pré-requis :**

- Module réservé aux salariés du particulier employeur.

**Objectifs :**

- Définir le proche aidant, connaître les législations en vigueur ainsi que les aides possibles et identifier ses besoins de professionnalisation.
- Connaître les limites d'intervention et les différents statuts d'un aidant et savoir co-définir son rôle avec le proche en situation de dépendance.
- Adopter une communication et une attitude permettant de préserver la relation avec la personne aidée.
- Instaurer des rituels et/ou des repères permettant d'organiser les différents temps d'accompagnement et les temps personnels.

**Contenus :**

- L'aidant familial et le proche en situation de dépendance
- Les aides financières et les dispositifs de soutien
- Les besoins et les limites de l'aidant familial
- La communication avec la personne aidée
- Les rituels permettant d'organiser les différents temps de la journée
- Le temps d'accompagnement et les temps personnels
- La relation avec les différents intervenants au domicile
- Le droit du travail et le droit à la formation pour un proche aidant



---

Institut de Formation  
à l'Assistance aux Personnes

Modalités pédagogiques :

- En groupe
- En présentiel ou en distanciel
- Synchrone (présence du formateur pendant la formation)

Méthodes pédagogiques :

- Méthodes active, expositive et interrogative

Modalités d'évaluation :

- Tour de table au démarrage de la formation
- Quiz en fin de formation
- Attestation de fin de formation
- Questionnaire de satisfaction en fin de stage.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter par téléphone au 01.75.44.90.91 ou par mail à [accueil@ifap.net](mailto:accueil@ifap.net) afin que nous puissions adapter la formation



## Accompagner une personne souffrant d'addictions

**Durée :** 14 heures

**Public :**

- Salarié du particulier employeur

**Pré-requis :**

- Module réservé aux salariés du particulier employeur et/ou assistants maternels.

**Objectifs :**

- Comprendre les conduites addictives et adapter au quotidien ses actions, ses attitudes et ses comportements face à une personne présentant une addiction.
- Collaborer efficacement avec tous les acteurs en vue d'assurer la continuité de l'accompagnement.

**Contenus :**

- Analyser les impacts des différentes formes d'addictions sur son accompagnement.
- Repérer les signes d'une addiction ou d'un état de manque et alerter.
- Adopter une posture et une communication adaptées à la situation et aux capacités et aux besoins de la personne.
- Ajuster son accompagnement en fonction de l'évolution de la situation et des besoins de la personne.
- S'informer sur les addictions et actualiser ses connaissances via les relais d'information appropriés.

**Modalités pédagogiques :**

- En groupe
- En présentiel ou en distanciel
- Synchrone (présence du formateur sur la formation)



---

Institut de Formation  
à l'Assistance aux Personnes

Méthodes pédagogiques :

Modalités d'évaluation :

- Quizz
- Questionnaires de satisfaction remis en fin de stage.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter par téléphone au 01.75.44.90.91 ou par mail à [accueil@ifap.net](mailto:accueil@ifap.net) afin que nous puissions adapter la formation



## Assistant de vie auprès d'une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer : Accompagnement et communication

**Durée :** 21 heures

**Public :**

- Salarié du particulier employeur

**Pré-requis :**

- Module réservé aux salariés du particulier employeur.

**Objectifs :**

- Mettre en place un accompagnement adapté aux besoins spécifiques de la personne en développant ses capacités d'écoute ainsi que ses connaissances sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées.
- Collaborer efficacement avec tous les acteurs en vue d'assurer la continuité de l'accompagnement.

**Contenus :**

- Détecter les signes d'alerte pré-diagnostic et orienter la personne.
- Co-définir ou redéfinir avec la personne et/ou l'entourage proche les objectifs et les modalités d'accompagnement, en lien avec les actions des autres professionnels intervenants.
- Solliciter la personne et la stimuler lors des différentes activités de la journée.
- Ajuster son accompagnement en fonction de l'évolution de la maladie et des besoins de la personne.
- S'informer sur la maladie d'Alzheimer et actualiser ses connaissances via les relais d'information appropriés.

**Modalités pédagogiques :**

- En groupe
- En présentiel ou en distanciel
- Synchrones (présence du formateur pendant la formation)
- Méthodes active, interrogative expositive



---

Institut de Formation  
à l'Assistance aux Personnes

Méthodes pédagogiques :

- Supports écrits donné aux stagiaires : les maladies d'Alzheimer et les maladies apparentes
- Supports écrits remis aux stagiaires : Virginia Henderson sur les besoins, Pyramide de Maslow, Rythme du sommeil, Chaque jeu un âge.
- Support remis aux stagiaires sur les différents outils d'observations.
- Supports écrits sur le dispositif de soutien associatif France Alzheimer.

Modalités d'évaluation :

- Mise en pratique : création d'une activité avec des personnes Alzheimer.
- Power Point sur le processus de la communication.
- Mise en situation : sur un cas clinique de personne Alzheimer avec un aidant épuisé.
- Quizz final
- Questionnaires de satisfaction remis en fin de stage.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter par téléphone au 01.75.44.90.91 ou par mail à [accueil@ifap.net](mailto:accueil@ifap.net) afin que nous puissions adapter la formation



## CUISINER EN RESPECTANT LES SPECIFICITES ALIMENTAIRES DE TOUTE LA FAMILLE

**Durée :** 14 heures

**Public :**

- Salarié du particulier employeur

**Pré-requis :**

- Module réservé aux salariés du particulier employeur.

**Objectifs :**

- Adapter son intervention à l'âge et aux besoins de toute la famille.
- Prendre en compte les régimes alimentaires spécifiques liés à une pathologie, ou à des choix personnels ou culturels.

**Contenus :**

- Identifier et recueillir les choix et les spécificités alimentaires des membres de la famille.
- Adapter une recette aux spécificités alimentaires de chacun en respectant leurs besoins nutritionnels.
- Substituer les aliments utilisés couramment comme les laitages, les oeufs ou autres protéines animales ainsi que le gluten.
- Réaliser des plats en limitant l'apport en sucre et/ou en graisse.
- Appliquer les consignes et répondre aux attentes du particulier employeur en matière d'alimentation.

**Modalités pédagogiques :**

- En groupe
- En présentiel ou en distanciel
- Synchrones (présence du formateur pendant la formation)
- Méthodes active, interrogative et expositive



---

Institut de Formation  
à l'Assistance aux Personnes

Méthodes pédagogiques :

- Support remis aux stagiaires sur la pyramide de Maslow
- Support remis aux stagiaires sur les besoins fondamentaux de l'être humain dépendant
- Support remis aux stagiaires sur la grille AGGIR

Modalités d'évaluation :

- Quiz final
- Questionnaire de satisfaction remis en fin de stage.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter par téléphone au 01.75.44.90.91 ou par mail à [accueil@ifap.net](mailto:accueil@ifap.net) afin que nous puissions adapter la formation





## DEVELOPPEMENT ET RYTHME DE L'ENFANT DE PLUS DE 3 ANS ET DE L'ADOLESCENT

**Durée :** 14 heures

**Public :**

- Salarié du particulier employeur

**Pré-requis :**

- Module réservé aux salariés du particulier employeur.

**Objectifs :**

- Accompagner chaque enfant et adolescent en respectant son rythme et son développement global.

**Contenus :**

- Ajuster son accompagnement aux habitudes et aux rythmes de l'enfant et de l'adolescent.
- Adapter son accompagnement aux consignes des parents et aux éléments contextuels de l'enfant et de l'adolescent.
- Favoriser l'autonomie de l'enfant et l'émancipation de l'adolescent.
- Adapter sa communication à l'évolution de l'enfant et à la situation.

**Modalités pédagogiques :**

- En groupe
- En présentiel ou en distanciel
- Synchrones (présence du formateur pendant la formation)
- Méthodes active, interrogative et expositive

**Méthodes pédagogiques :**

- Support donné aux stagiaires pyramide de Maslow
- Support sur les 14 besoins de Virginia Henderson
- Support donné sur les 5 dimensions de l'enfant
- Support sur l'attachement et la séparation de John Bowlby
- Support sur le schéma de la communication



---

Institut de Formation  
à l'Assistance aux Personnes

Modalités d'évaluation :

- Travail de recherche : quels sont les différentes dimensions ou sphère du développement global de l'enfant
- Quizz final
- Questionnaires de satisfaction remis en fin de stage

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter par téléphone au 01.75.44.90.91 ou par mail à [accueil@ifap.net](mailto:accueil@ifap.net) afin que nous puissions adapter la formation



## ELABORATION DE MENUS SPECIFIQUES ADAPTES ET AIDE A LA PRISE DE REPAS

**Durée :** 21 heures

**Public :**

- Salarié du particulier employeur
- Assistants maternels

**Pré-requis :**

- Module réservé aux salariés du particulier employeur.

**Objectifs :**

- Accompagner la personne en situation de dépendance dans la prise de ses repas en fonction de son degré d'autonomie.
- Adapter son accompagnement en fonction d'une pathologie ou d'un handicap et anticiper les risques liés à la prise de repas.

**Contenus :**

- Adapter les menus et les aliments en fonction des régimes de la personne accompagnée.
- Adopter les gestes et postures adaptés lors de la prise des repas en fonction de l'autonomie et de certaines pathologies ou handicaps.
- Identifier les signes de déshydratation, de dénutrition et de troubles alimentaires et agir en conséquence.
- Adapter les produits cuisinés et leurs textures aux pathologies et aux capacités de la personne.
- Valoriser la présentation des plats pour susciter du plaisir.

**Modalités pédagogiques :**

- En groupe
- En présentiel ou en distanciel
- Synchrones (présence du formateur pendant la formation)
- Méthodes interrogative, expositive et active



---

Institut de Formation  
à l'Assistance aux Personnes

Méthodes pédagogiques :

- Support transmis aux stagiaires pyramide de Maslow.
- Support transmis aux stagiaires grille AGGIR.
- Support remis aux stagiaires sur les classes d'aliments, fruits, légumes de saisons.
- Support remis aux stagiaires sur la préparation de l'eau gélifiée.

Modalités d'évaluation :

- Tour de table au démarrage de la formation
- Travail de recherche sur une constitution de menu équilibré
- Travail de recherche sur la déshydratation et dénutrition.
- Quiz en fin de formation
- Attestation de fin de formation

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter par téléphone au 01.75.44.90.91 ou par mail à [accueil@ifap.net](mailto:accueil@ifap.net) afin que nous puissions adapter la formation



## REPAS DE FETES ET RECEPTIONS FAMILIALES

**Durée :** 21 heures

**Public :**

- Salarié du particulier employeur
- Assistants maternels

**Pré-requis :**

- Être salarié du particulier employeur

**Objectifs :**

- Réaliser un repas festif, de décorer une table selon les occasions et d'agrémenter les plats.

**Contenus :**

- Définition du FRAC (Fraicheur - Relief - Abondance - Couleurs)
- Déclenchement des besoins et attentes des personnes à domicile
- Choix des produits et disposition
- Astuces pour créer un impact
- Avoir le regard de la personne à domicile
- Le pliage des serviettes
- Les différentes associations de saveurs
- Travailler les assaisonnements et les sauces

**Modalités pédagogiques :**

- En groupe
- En présentiel ou en distanciel
- Synchrones (présence du formateur pendant la formation)
- Méthodes interrogative, expositive et active



---

Institut de Formation  
à l'Assistance aux Personnes

Méthodes pédagogiques :

- Support remis aux stagiaires sur le frac.
- Support remis aux stagiaires sur les techniques de dressage et pliages.

Modalités d'évaluation :

- Tour de table au démarrage de la formation
- Travail de recherche sur les ressources en cuisine pour enrichir le particulier employeur sur son savoir-faire en cuisine.
- Mise en situation sur la préparation d'un menu comprenant des verrines, apéritifs dinatoires, goûter festif, buffet.
- Quiz en fin de formation
- Attestation de fin de formation
- Questionnaire de satisfaction en fin de stage.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter par téléphone au 01.75.44.90.91 ou par mail à [accueil@ifap.net](mailto:accueil@ifap.net) afin que nous puissions adapter la formation



## GERE LES DEMARCHES, LE MATERIEL ET LES EQUIPEMENTS AU DOMICILE

**Durée :** 14 heures

**Public :**

- Salarié du particulier employeur

**Pré-requis :**

- Être salarié du particulier employeur

**Objectifs :**

- Être en mesure d'aider au quotidien le particulier employeur dans les démarches concourant au bon déroulement des interventions et dans la gestion matérielle permettant le maintien à domicile.

**Contenus :**

- Évaluer les besoins en produits du quotidien et en fournitures médicales, en lien avec l'équipe pluriprofessionnelle.
- Gérer les stocks et fournir à l'équipe pluriprofessionnelle les produits, matériels et fournitures nécessaires au bon déroulement des interventions.
- Rechercher, contacter et planifier l'intervention de prestataires externes en tenant compte du degré d'urgence, du budget fixé et des habitudes du particulier employeur.
- Analyser, comparer, contrôler des devis et des factures et tenir à jour un livre de comptes avec les justificatifs d'achat correspondants.
- Aider le particulier employeur ou son entourage dans les démarches de maintien ou de retour à domicile, ou à effectuer lors d'une hospitalisation, en fonction du type de séjour.

**Modalités pédagogiques :**

- En groupe
- En présentiel ou en distanciel
- Synchrones (présence du formateur pendant la formation)
- Méthodes interrogative, expositive et active



---

Institut de Formation  
à l'Assistance aux Personnes

Méthodes pédagogiques :

Modalités d'évaluation :

- Tour de table au démarrage de la formation
- Quiz en fin de formation
- Attestation de fin de formation
- Questionnaire de satisfaction en fin de stage.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter par téléphone au 01.75.44.90.91 ou par mail à [accueil@ifap.net](mailto:accueil@ifap.net) afin que nous puissions adapter la formation





## ACCOMPAGNER LES PERSONNES ATTEINTES DE LA MALADIE DE PARKINSON OU DE MALADIE APPARENTÉES

**Durée :** 21 heures

**Public :**

- Salarié du particulier employeur

**Pré-requis :**

- Module réservé aux salariés du particulier employeur.

**Objectifs :**

- Mettre en place un accompagnement adapté aux besoins spécifiques de la personne en développant ses capacités d'écoute ainsi que ses connaissances sur la maladie de Parkinson.
- Collaborer efficacement avec tous les acteurs en vue d'assurer la continuité de l'accompagnement.

**Contenus :**

- Détecter les signes d'alerte pré-diagnostic et orienter la personne.
- Co-définir ou redéfinir avec la personne et/ou l'entourage proche les objectifs et les modalités d'accompagnement, en lien avec les actions des autres professionnels intervenants.
- Adopter une posture et une communication adaptées à la situation et aux besoins de la personne.
- Ajuster son accompagnement en fonction de l'évolution de la maladie et des besoins de la personne.
- S'informer sur la maladie de Parkinson et actualiser ses connaissances via les relais d'information appropriés.

**Modalités pédagogiques :**

- En groupe
- En présentiel ou en distanciel
- Synchrones (présence du formateur pendant la formation)
- Méthodes active, interrogative et expositive



---

Institut de Formation  
à l'Assistance aux Personnes

Méthodes pédagogiques :

- Support remis aux stagiaires sur les modifications physiologiques liées au parkinson.
- Support sur le processus de la maladie de Parkinson et les maladies apparentes.
- Support sur la pyramide de Maslow et les besoins fondamentaux de l'être humain
- Support sur les incidences sur la vie quotidienne
- Grille AGGIR
- Loi 2002
- Rôle et limite de la profession assistant de vie auprès des personnes atteintes de parkinson
- Outil de communication

Modalités d'évaluation :

- Travail de recherche : sur les signes précurseurs des maladies du système nerveux et des maladies apparentées.
- Etude de cas : sur les incidences des pathologies sur le quotidien
- Quizz final
- Questionnaire de satisfaction remis en fin de stage.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter par téléphone au 01.75.44.90.91 ou par mail à [accueil@ifap.net](mailto:accueil@ifap.net) afin que nous puissions adapter la formation



## AFFINER SES COMPETENCES EN FRANÇAIS PROFESSIONNEL

**Durée :** 49 heures

**Public :**

- Salarié du particulier employeur
- Assistants maternels

**Pré-requis :**

- Module réservé aux salariés du particulier employeur et/ou assistants maternels.

**Objectifs :**

Être en mesure de comprendre et de transmettre des informations assez précises sur mes compétences.  
Décrire un événement en donnant éventuellement son opinion, que ce soit à l'oral ou à l'écrit.

**Contenus :**

- Produire des textes pour décrire des faits, des événements et pour donner ses impressions.
- Remplir un dossier d'inscription détaillé.
- Comprendre des documents spécifiques et adapter sa recherche d'emploi aux différents sites de recrutement
- Décrire un problème, une situation problématique et alerter les secours en cas d'accident en décrivant la situation.
- Rapporter des informations transmises par un tiers en reformulant et précisant des informations

**Modalités pédagogiques :**

- En groupe
- En présentiel ou en distanciel
- Sychrone (présence du formateur pendant la formation)



---

Institut de Formation  
à l'Assistance aux Personnes

Méthodes pédagogiques :

Modalités d'évaluation :

- Tests de positionnement écrit et oral
- Bilans de formation écrit et oral

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter par téléphone au 01.75.44.90.91 ou par mail à [accueil@ifap.net](mailto:accueil@ifap.net) afin que nous puissions adapter la formation



## AMELIORER SES COMPETENCES EN FRANÇAIS PROFESSIONNEL

**Durée :** 49 heures

**Public :**

- Salarié du particulier employeur
- Assistants maternels

**Pré-requis :**

- Module réservé aux salariés du particulier employeur et/ou assistants maternels.

**Objectifs :**

- Être en mesure de parler de soi, de comprendre et de transmettre des informations simples sur des événements passés et à venir, à l'oral ou à l'écrit dans le cadre de mon activité professionnelle.

**Contenus :**

- Produire des écrits d'une quarantaine de mots, décrivant son activité quotidienne ou présentant son parcours professionnel.
- Comprendre des consignes simples et des énoncés courts.
- Rendre compte simplement des tâches réalisées au particulier employeur.
- Commencer à donner son opinion et accepter ou refuser quelque chose de façon simple.
- Alerter les secours en cas d'accident en décrivant, de façon sommaire, la situation.

**Modalités pédagogiques :**

- Produire des écrits d'une quarantaine de mots, décrivant son activité quotidienne ou présentant son parcours professionnel.
- Comprendre des consignes simples et des énoncés courts.
- Rendre compte simplement des tâches réalisées au particulier employeur.
- Commencer à donner son opinion et accepter ou refuser quelque chose de façon simple.
- Alerter les secours en cas d'accident en décrivant, de façon sommaire, la situation.



---

Institut de Formation  
à l'Assistance aux Personnes

Méthodes pédagogiques :

Modalités d'évaluation :

- Tests de positionnement écrit et oral
- Bilans de formation écrit et oral

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter par téléphone au 01.75.44.90.91 ou par mail à [accueil@ifap.net](mailto:accueil@ifap.net) afin que nous puissions adapter la formation



## ALIMENTATION ET PRISE DE REPAS DE L'ENFANT

**Durée :** 21 heures

**Public :**

- Salarié du particulier employeur
- Assistants maternels

**Pré-requis :**

- Module réservé aux salariés du particulier employeur et/ou assistants maternels.

**Objectifs :**

- Proposer des repas équilibrés et attractifs à l'enfant et l'accompagner dans la prise de ses repas, tout en favorisant son autonomie.

**Contenus :**

- Concevoir les repas de l'enfant en respectant les règles d'hygiène et de sécurité et utiliser les ustensiles et les équipements adaptés.
- Ajuster ses gestes en fonction des capacités physiques et cognitives, des réactions et des comportements de l'enfant.
- Accompagner l'enfant dans la découverte de nouvelles expériences autour de l'alimentation pour stimuler ses 5 sens lors de la prise des repas.
- Adapter les repas selon l'état de santé de l'enfant et selon les habitudes familiales.
- Renforcer le lien de confiance avec la famille et harmoniser les pratiques en échangeant quotidiennement sur les évolutions de l'enfant.

**Modalités pédagogiques :**

- En groupe
- En présentiel ou en distanciel
- Synchrones (présence du formateur pendant la formation)
- Méthodes active, interrogative et expositive



---

Institut de Formation  
à l'Assistance aux Personnes

Méthodes pédagogiques :

- Support donné : aux stagiaires sur les besoins de l'enfant de Virginia Henderson
- Support Vidéo Audio : sur les besoins et les manifestations de l'enfant
- Support donné aux stagiaires : Pyramide de Maslow, les besoins nutritionnels de l'enfant, préparation des repas, les modes de cuissons, les différents régimes alimentaires.

Modalités d'évaluation :

- Travail de recherche sur le rôle de l'intervenant et les transmissions
- Quiz final
- Questionnaires de satisfaction remis fin de stage

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter par téléphone au 01.75.44.90.91 ou par mail à [accueil@ifap.net](mailto:accueil@ifap.net) afin que nous puissions adapter la formation





## ACCOMPAGNER UNE PERSONNE AVEC UN TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME

**Durée :** 21 heures

**Public :**

- Employé familial
- Assistants maternels

**Pré-requis :**

- Module réservé aux salariés du particulier employeur et/ou assistants maternels.

**Objectifs :**

- Comprendre la personne autiste dans son fonctionnement, ses besoins et sa singularité et mettre en place un environnement rassurant et un accompagnement adapté, en lien avec les aidants et les autres professionnels afin d'assurer la cohérence des interventions.

**Contenus :**

- Analyser les impacts des troubles du spectre de l'autisme sur son accompagnement en fonction des informations recueillies sur les particularités, le fonctionnement et les potentialités de la personne.
- Co-définir ou redéfinir avec la personne et/ou l'entourage proche les objectifs et les modalités d'accompagnement, en lien avec les actions des autres professionnels intervenant.
- Instaurer un climat de confiance et adopter une communication adaptée au fonctionnement, aux particularités et aux besoins de la personne.
- Développer l'autonomie de la personne dans les actes du quotidien et les loisirs en s'appuyant sur ses centres d'intérêt et ses potentialités.
- Repérer les éléments déclencheurs d'une crise et les sources d'apaisement propres à la personne.

**Modalités pédagogiques :**

- En groupe
- En présentiel ou en distanciel
- Synchrones (présence du formateur pendant la formation)
- Méthodes active, interrogative et expositive



---

Institut de Formation  
à l'Assistance aux Personnes

Méthodes pédagogiques :

- Support donné aux stagiaires sur la grille AGGIR
- Notion de dépendance et Indépendance
- Définition sur la situation de ce handicap selon l'OMS

Modalités d'évaluation :

- Travail de recherche sur le projet personnalisé
- Travail de recherche sur le rôle du professionnel lors de ses interventions dans l'exercice des métiers de SPE.
- Quizz final
- Questionnaires de satisfaction remis en fin de stage

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter par téléphone au 01.75.44.90.91 ou par mail à [accueil@ifap.net](mailto:accueil@ifap.net) afin que nous puissions adapter la formation



## AMELIORER LA QUALITE DE SES ECRITS PROFESSIONNELS

**Durée :** 35 heures

**Public :**

- Salarié du particulier employeur
- Assistants maternels

**Pré-requis :**

- Module réservé aux salariés du particulier employeur et/ou assistants maternels.

**Objectifs :**

- Être en mesure de produire une communication écrite de qualité comportant une structuration claire et des formulations professionnelles.

**Contenus :**

- Identifier le support et le type d'écrit de communication adapté.
- Adapter le ton et le vocabulaire du message au destinataire, au contexte et à la situation professionnelle.
- Structurer son écrit professionnel en fonction du type d'écrit.
- Éviter les pièges les plus courants de l'orthographe française.
- Choisir les mots justes pour permettre une transmission écrite objective et sans jugement.

**Modalités pédagogiques :**

- En groupe
- En présentiel ou en distanciel
- Synchrone (présence du formateur pendant la formation)



---

Institut de Formation  
à l'Assistance aux Personnes

Méthodes pédagogiques :

Modalités d'évaluation :

- Tests de positionnement écrit et oral
- Bilans de formation écrit et oral

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter par téléphone au 01.75.44.90.91 ou par mail à [accueil@ifap.net](mailto:accueil@ifap.net) afin que nous puissions adapter la formation



## ADAPTER SA COMMUNICATION AVEC L'ENFANT

**Durée :** 14 heures

**Public :**

- Salarié du particulier employeur
- Assistants maternels

**Pré-requis :**

- Module réservé aux salariés du particulier employeur et/ou assistants maternels.

**Objectifs :**

- Être en mesure de mieux comprendre le processus de communication avec l'enfant et d'en cerner les enjeux pour le bien-être et l'autonomie et ainsi d'adapter sa communication dans toutes les situations du quotidien.

**Contenus :**

- Soutenir l'enfant dans ses initiatives et expériences par de la guidance verbale, visuelle et physique.
- Poser un cadre contenant en formulant des limites et des messages clairs, positifs et adaptés à l'enfant.
- Susciter les relations entre enfants et développer leurs habilités de coopération.
- Diminuer les situations d'agressivité et les états d'excitation en appliquant les principes de la communication bienveillante.
- Rassurer l'enfant et favoriser les meilleures conditions d'accueil au vu de son confort et de son réconfort.



---

Institut de Formation  
à l'Assistance aux Personnes

Modalités pédagogiques :

- En groupe
- En présentiel ou en distanciel
- Synchrones (présence du formateur pendant la formation)

Méthodes pédagogiques :

Modalités d'évaluation :

- Quizz

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter par téléphone au 01.75.44.90.91 ou par mail à [accueil@ifap.net](mailto:accueil@ifap.net) afin que nous puissions adapter la formation



## ACCOMPAGNER DURANT LES TEMPS PERISCOLAIRES

**Durée :** 21 heures

**Public :**

- Salarié du particulier employeur
- Assistants maternels et/ou garde d'enfants

**Pré-requis :**

- Module réservé aux salariés du particulier employeur et/ou assistants maternels.

**Objectifs :**

- Proposer, organiser et animer des activités périscolaires adaptées aux besoins et aux centres d'intérêt de l'enfant, à l'intérieur et à l'extérieur du domicile.

**Contenus :**

- Adapter son accompagnement aux éléments contextuels concernant l'enfant, plus particulièrement les besoins, les rythmes ou encore les relations entre frères et sœurs.
- Proposer des activités intérieures et extérieures variées et adaptées aux besoins et centres d'intérêts de l'enfant en les organisant logistiquement et en les mettant en lien avec les programmes, découvertes scolaires.
- Créer des espaces et des moments propices à la détente et au repos des enfants.
- Mettre en place un cadre et des conditions favorables au bon déroulement des devoirs.
- Renforcer le lien de confiance avec la famille et harmoniser les pratiques en échangeant quotidiennement sur les évolutions de l'enfant.



---

Institut de Formation  
à l'Assistance aux Personnes

Modalités pédagogiques :

- En groupe
- En présentiel ou en distanciel
- Synchrones (présence du formateur pendant la formation)
- Méthodes active, interrogative et expositive

Méthodes pédagogiques :

- Supports écrits remis aux stagiaires
- Fiche déroulé de la formation
- Support vidéo audio

Modalités d'évaluation :

- Travail de groupe sur le projet personnalisé
- Exemple pratique sur un cas concret d'un recueil de données et d'information
- Questionnaire de satisfaction remis en fin de stage.
- Quiz final

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter par téléphone au 01.75.44.90.91 ou par mail à [accueil@ifap.net](mailto:accueil@ifap.net) afin que nous puissions adapter la formation





## FAVORISER LA BIENTRAITANCE ENVERS LES ENFANTS, PREVENIR « LES DOUCES VIOLENCES »

**Durée :** heures

**Public :**

- Salarié du particulier employeur
- Assistants maternels

**Pré-requis :**

- Module réservé aux salariés du particulier employeur.

**Objectifs :**

- Se situer dans une démarche bienveillante envers les enfants accueillis, tout en prévenant les situations de « douces violences » du quotidien.

**Contenus :**

- Intégrer dans son projet d'accueil les fondamentaux de la bienveillance envers l'enfant, sa famille et le professionnel en les associant aux différents temps du quotidien.
- Analyser ses représentations autour du concept de la bienveillance.
- Analyser les différences et les similitudes entre les situations de « douces violences » et de maltraitance.
- Analyser les situations de « douces violences » dans leurs temporalités, leurs formes et leurs contextes.
- Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques et son accompagnement afin d'adopter une posture bienveillante, notamment en planifiant des moments d'échanges entre professionnels en dehors de la présence des enfants.

**Modalités pédagogiques :**

- En groupe
- En présentiel ou en distanciel
- Synchrones (présence du formateur pendant la formation)
- Méthodes interrogative, expositive et active



---

Institut de Formation  
à l'Assistance aux Personnes

Méthodes pédagogiques :

- Support écrit envoyé aux stagiaires par voie électronique sur les notions bientraitance, maltraitance, douces violences.
- Support écrit envoyé aux stagiaires par voie électronique : la charte sur les droits de l'enfant

Modalités d'évaluation :

- Tour de table au démarrage de la formation
- Quiz en fin de formation
- Attestation de fin de formation
- Questionnaire de satisfaction en fin de stage.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter par téléphone au 01.75.44.90.91 ou par mail à [accueil@ifap.net](mailto:accueil@ifap.net) afin que nous puissions adapter la formation



## COMPRENDRE LES EMOTIONS POUR MIEUX ACCOMPAGNER L'ENFANT AU QUOTIDIEN

**Durée :** 14 heures

**Public :**

- Salarié du particulier employeur
- Assistants maternels

**Pré-requis :**

- Module réservé aux salariés du particulier employeur et/ou assistants maternels.

**Objectifs :**

- Comprendre le rôle des émotions et leurs manifestations afin de favoriser le développement des compétences émotionnelles de l'enfant
- Accompagner dans les échanges émotionnels et les régulations éventuelles.

**Contenus :**

- Repérer les besoins fondamentaux satisfaits et non satisfaits, les mettre en lien avec l'expression émotionnelle de l'enfant et ajuster son accompagnement.
- Analyser ses propres mécanismes de gestion émotionnelle pour mieux accompagner l'enfant au quotidien.
- Accueillir et accompagner les émotions de l'enfant en étant à l'écoute de ses ressentis avec les mots adéquats et/ou des signes non verbaux empathiques.
- Aider l'enfant à mieux appréhender son propre fonctionnement émotionnel en utilisant des jeux et ressources pédagogiques appropriées.
- Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques et son accompagnement afin d'adopter une posture bienveillante.



---

Institut de Formation  
à l'Assistance aux Personnes

Modalités pédagogiques :

- En groupe
- En présentiel ou en distanciel
- Synchrones (présence du formateur pendant la formation)
- Méthodes active, interrogative et expositive

Méthodes pédagogiques :

- Support envoyé par internet aux stagiaires sur les émotions, les besoins.
- Support envoyé par internet aux stagiaires sur les besoins satisfait et insatisfait.
- Support envoyé par internet aux stagiaires sur Virginia Henderson.

Modalités d'évaluation :

- Travail de recherche sur l'impact des manifestations émotionnelles sur le salarié du particulier employeur.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter par téléphone au 01.75.44.90.91 ou par mail à [accueil@ifap.net](mailto:accueil@ifap.net) afin que nous puissions adapter la formation



## COMPRENDRE LE HANDICAP POUR MIEUX ACCOMPAGNER L'ENFANT

**Durée :** 21 heures

**Public :**

- Salarié du particulier employeur
- Assistants maternels

**Pré-requis :**

- Module réservé aux salariés du particulier employeur et/ou assistants maternels.

**Objectifs :**

- Appréhender les spécificités et les enjeux liés à l'accompagnement d'un enfant en situation de handicap en développant ses connaissances sur le secteur et sur les différentes formes de handicap.

**Contenus :**

- La perception et les représentations sociales du handicap.
- Le concept de handicap, ses définitions et ses évolutions (CIF OMS).
- Les notions d'autonomie, de situation de handicap, de facteurs environnementaux et de facteurs personnels
- Analyser les incidences des différents types de handicap sur son accompagnement.
- S'informer et actualiser ses connaissances sur les différentes formes de handicaps via les relais d'information appropriés

**Modalités pédagogiques :**

- En groupe
- En présentiel ou en distanciel
- Synchrones (présence du formateur pendant la formation)

Méthodes pédagogiques :

Modalités d'évaluation :

- Quiz
- Questionnaires de satisfaction remis en fin de stage.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter par téléphone au 01.75.44.90.91 ou par mail à [accueil@ifap.net](mailto:accueil@ifap.net) afin que nous puissions adapter la formation



## COMPRENDRE L'IMPACT DES ENFANTS POUR MIEUX ACCOMPAGNER L'ENFANT ET SA FAMILLE

Durée : 14 heures

Public :

- Salarié du particulier employeur
- Assistants maternels

Pré-requis :

- Module réservé aux salariés du particulier employeur et/ou assistants maternels.

Objectifs :

- Comprendre les impacts d'une utilisation inadaptée des écrans afin d'accompagner au mieux l'enfant et sa famille au quotidien et ainsi se situer dans une démarche de prévention.

Contenus :

- Appliquer les recommandations en vigueur concernant l'usage des écrans et ajuster leur utilisation en fonction de l'âge et le développement global de l'enfant.
- Encourager l'enfant et/ou sa famille à diversifier les activités en privilégiant la création sur la seule consommation.



---

Institut de Formation  
à l'Assistance aux Personnes

- Sensibiliser l'enfant aux risques liés aux usages numériques sur Internet.
- Utiliser les mots et les ressources pédagogiques appropriés pour sensibiliser l'enfant et/ou sa famille aux risques d'une utilisation inadaptée aux écrans et les orienter vers les interlocuteurs compétents si besoin.

Modalités pédagogiques :

- En groupe
- En présentiel ou en distanciel
- Synchrones (présence du formateur pendant la formation)
- Méthodes active, interrogative et expositive

Méthodes pédagogiques :

- Support par voie électronique sur les émotions, les besoins satisfaits et/ou insatisfaits.

Modalités d'évaluation :

- Quiz final
- Questionnaires de satisfaction remis en fin de stage.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter par téléphone au 01.75.44.90.91 ou par mail à [accueil@ifap.net](mailto:accueil@ifap.net) afin que nous puissions adapter la formation



## Développer ses compétences à l'écrit en français professionnel

**Durée :** 35 heures

**Public :**

- Salarié du particulier employeur
- Assistants maternels

**Pré-requis :**

- Module réservé aux salariés du particulier employeur.

**Objectifs :**

- Être en mesure de communiquer simplement à l'écrit dans le cadre de mon activité professionnelle.

**Contenus :**

- Structurer une phrase et un écrit simple et adapter son écrit au destinataire et au contexte.
- Faire une description brève et élémentaire d'un événement, d'une action passée et d'une expérience professionnelle ou personnelle.
- Écrire de brèves notes simples en rapport avec des besoins immédiats (ou consignes, demandes) du PE.
- Comprendre des écrits brefs tels que : recettes, mails, sms, cahier de liaison/transmission, petites annonces.
- Comprendre un règlement concernant, par exemple la sécurité, quand il est rédigé simplement.

**Modalités pédagogiques :**

- En groupe
- En présentiel ou en distanciel
- Synchrone (présence du formateur pendant la formation)
- Méthodes interrogative, expositive et active





---

Institut de Formation  
à l'Assistance aux Personnes

Méthodes pédagogiques :

- Méthodes interrogative, expositive et active

Modalités d'évaluation :

- Tour de table au démarrage de la formation
- Tests de positionnement écrit et oral
- Bilans de formation écrit et oral
- Attestation de fin de formation
- Questionnaire de satisfaction en fin de stage.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter par téléphone au 01.75.44.90.91 ou par mail à [accueil@ifap.net](mailto:accueil@ifap.net) afin que nous puissions adapter la formation



## DROITS ET DEVOIRS DANS L'EXERCICE DE SON METIER

**Durée :** 21 heures

**Public :**

- Salarié du particulier employeur
- Assistants maternels

**Pré-requis :**

- Être salarié du particulier employeur.

**Objectifs :**

- A l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de comprendre et d'exploiter les documents cadrant son activité salariée en emploi direct en vue de la gérer, de s'informer sur ses droits et ses obligations, ainsi que de mobiliser ses droits à la formation.

**Contenus :**

- Rechercher la version papier ou numérique des textes réglementaires organisant les droits et obligations de l'employeur et du salarié et s'y repérer en fonction de ses besoins.
- Utiliser le simulateur de l'emploi pour déterminer son emploi-repère, son niveau et son salaire en tant que SPE.
- Analyser un bulletin de salaire et ses composantes.
- Créer son compte salarié en ligne sur le site du service CESU ou PAJEMPLOI.
- Identifier, seul ou accompagné, ses besoins de professionnalisation et s'orienter vers les instances et dispositifs appropriés pour développer ses compétences : formations, bilan de compétence, VAE.
- S'informer sur ses droits et actualiser ses connaissances en matière de réglementation via des relais d'information appropriés.

**Modalités pédagogiques :**

- En groupe
- En présentiel ou en distanciel
- Synchrones (présence du formateur pendant la formation)
- Méthodes expositive, déductive, pragmatique et active



---

Institut de Formation  
à l'Assistance aux Personnes

Méthodes pédagogiques :

- Fiches ROME et fiches pratiques du Ministère du Travail
- Guide des correspondances formelles
- Guide de prévention des risques de l'emploi à domicile (publication ANCT-FEPEM)
- Modèles de contrats de travail (CESU rédigés)
- Modèles de fiches de poste
- Vidéos tutoriels pour ouvrir un compte en ligne : CNAV, IRCEM, CPF, CAF, France Connect, Services Publics.fr
- Sites internet : URSSAF CESU-URSSAF Autoentrepreneur, CNAV, IRCEM, CPF, CAF, France Connect, Services Publics.fr (Ministère du Travail), FEPEM, IPERIA, Impôts, Associations et organismes habilités d'aide aux migrants

Modalités d'évaluation :

- Tour de table au démarrage de la formation
- Quiz de fin de formation
- Questionnaires de satisfaction en fin de stage
- Attestation de fin de formation

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter par téléphone au 01.75.44.90.91 ou par mail à [accueil@ifap.net](mailto:accueil@ifap.net) afin que nous puissions adapter la formation



## EVEIL DES ENFANTS LE JEU SOUS TOUTES SES FORMES

**Durée :** 21 heures

**Public :**

- Salarié du particulier employeur
- Assistants maternels

**Pré-requis :**

- Module réservé aux salariés du particulier employeur.

**Objectifs :**

- Être en mesure d'utiliser le jeu comme un outil participant au développement de l'enfant
- Accompagner l'enfant dans ses temps de jeux et d'éveil

**Contenus :**

- Les besoins fondamentaux de l'enfant
- Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques et son accompagnement afin d'adopter une posture bienveillante
- Proposer des temps de jeux et des activités variées répondant aux besoins, aux rythmes, aux centres d'intérêt et à la disponibilité de l'enfant, au sein du domicile et à l'extérieur
- Aménager le domicile ou proposer des aménagements en toute sécurité avec des espaces de jeux évolutifs dans une ambiance propice au développement des expériences au repos de l'enfant
- Se servir du jeu pour accompagner l'enfant dans son développement
- Sélectionner et mettre à disposition des jouets, des jeux et des activités aux enfants afin de favoriser leur libre choix au quotidien
- Anticiper et ritualiser de manière ludique les transitions liées aux temps d'activité, de jeu et d'éveil
- Soutenir l'enfant dans son jeu par de la guidance verbale, physique et visuelle afin de développer son autonomie et sa confiance en soi
- Transmettre les règles sociales, de sécurité et d'hygiène en formulant des consignes claires, positives adaptées aux capacités de l'enfant lors d'une sortie
- Présenter et échanger avec les familles, développer une posture bienveillante et de questionnement.



---

Institut de Formation  
à l'Assistance aux Personnes

Modalités pédagogiques :

- En groupe
- En présentiel ou en distanciel
- Synchrones (présence du formateur pendant la formation)
- Méthodes interrogative, expositive et active

Méthodes pédagogiques :

- Support écrit donné aux stagiaires sur le développement psychomoteur de l'enfant
- Support écrit donné aux stagiaires les besoins fondamentaux de l'enfant
- Support écrit sur le développement psychomoteur de l'enfant
- Support écrit sur les valeurs éducatives

Modalités d'évaluation :

- Tour de table au démarrage de la formation
- Travail de recherche sur les atouts des jouets et le rôle du jeu
- Travail de recherche sur les valeurs médiatrices du jeu dans les situations éducatives
- Quiz de fin de formation
- Questionnaires de satisfaction en fin de stage
- Attestation de fin de formation

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter par téléphone au 01.75.44.90.91 ou par mail à [accueil@ifap.net](mailto:accueil@ifap.net) afin que nous puissions adapter la formation



## PROPOSER UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE A LA REALISATION DES DEVOIRS

**Durée :** 14 heures

**Public :**

- Salarié du particulier employeur
- Assistants maternels

**Pré-requis :**

- Être salarié du particulier employeur

**Objectifs :**

- Comprendre le système et les rythmes scolaires français, mettre en place un environnement favorable à la bonne réalisation des devoirs et communiquer aux familles les informations relatives au suivi scolaire de l'enfant.

**Contenus :**

- Établir les conditions favorables à la réalisation des devoirs.
- Proposer des activités éducatives à l'enfant en lien avec ses centres d'intérêt et son cycle scolaire.
- Réguler et modérer l'utilisation des écrans et l'accès aux médias.
- Adapter son accompagnement aux besoins et à la disponibilité de l'enfant.
- Construire une relation de confiance avec l'enfant et sa famille en échangeant au quotidien sur les évolutions de l'enfant.

**Modalités pédagogiques :**

- En groupe
- En présentiel ou en distanciel
- Synchrones (présence du formateur pendant la formation)
- Méthodes interrogative, expositive et active



---

Institut de Formation  
à l'Assistance aux Personnes

Méthodes pédagogiques :

- Support donné aux stagiaires sur le système et rythme scolaire Français
- Support donné aux stagiaires sur les outils de communication
- Support donné aux stagiaires sur Virginia Henderson sur les 14 besoins
- Support donné aux stagiaires sur la pyramide de Maslow

Modalités d'évaluation :

- Tour de table au démarrage de la formation
- Travail de recherche sur le système et es rythmes de vie
- Travail de recherche sur le rôle du professionnel lors de son intervention
- Quiz en fin de formation
- Questionnaire de satisfaction en fin de stage
- Attestation de fin de formation

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter par téléphone au 01.75.44.90.91 ou par mail à [accueil@ifap.net](mailto:accueil@ifap.net) afin que nous puissions adapter la formation



## ACCOMPAGNER L'EVOLUTION MOTRICE ET SENSORIELLE DE L'ENFANT

**Durée :** 14 heures

**Public :**

- Salarié du particulier employeur
- Assistants maternels

**Pré-requis :**

- Module réservé aux salariés du particulier employeur et/ou assistants maternels.

**Objectifs :**

- Accompagner l'enfant dans son évolution motrice et sensorielle dans un environnement et avec un matériel adapté, tout en situant l'enfant en tant qu'acteur de ses découvertes.

**Contenus :**

- Enrichir son catalogue d'activités et organiser régulièrement des temps individuels ou collectif autour de la motricité et de la sensorialité, adaptée à la disponibilité et au développement des enfants.
- Aménager le domicile ou proposer des aménagements en toute sécurité avec différents espaces évolutifs et propices à l'exploration et au développement des expériences et utiliser les composantes de l'environnement pour permettre aux enfants de se mouvoir librement au quotidien.
- Favoriser le développement moteur et sensoriel dans les gestes et soins du quotidien par une manipulation et/ou un portage adapté aux besoins de l'enfant.
- Observer les étapes du développement moteur et sensoriel de l'enfant et ajuster sa posture ainsi que sa proposition d'aménagement et de matériel.
- Renforcer un lien de confiance en échangeant quotidiennement sur les évolutions de l'enfant.





---

Institut de Formation  
à l'Assistance aux Personnes

Modalités pédagogiques :

- En groupe
- En présentiel ou en distanciel
- Synchrones (présence du formateur pendant la formation)

Méthodes pédagogiques :

Modalités d'évaluation :

- Quizz
- Questionnaires de satisfaction remis en fin de stage.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter par téléphone au 01.75.44.90.91 ou par mail à [accueil@ifap.net](mailto:accueil@ifap.net) afin que nous puissions adapter la formation



## LES CLES D'UN ENTRETIEN REUSSI AVEC UN PARTICULIER EMPLOYEUR

**Durée :** 14 heures

**Public :**

- Salarié du particulier employeur
- Assistants maternels

**Pré-requis :**

- Être salarié du particulier employeur.

**Objectifs :**

- Valoriser ses compétences et ses atouts lors d'un entretien d'embauche, identifier précisément les besoins du particulier employeur et négocier ses conditions de travail.

**Contenus :**

- La présentation personnelle, se présenter et présenter son champ d'intervention en valorisant son parcours, ses compétences et ses atouts pour le poste demandé
- La préparation de l'ensemble des documents à fournir à un particulier employeur (CV, lettre de motivation, lettres de recommandation etc.)
- La préparation de l'entretien d'embauche, comment répondre aux questions du particulier employeur et argumenter sa candidature via des exemples concrets
- La préparation de la liste de questions à poser à l'employeur permettant de mieux comprendre le poste de travail et de collecter des informations sur les besoins et les attentes de la personne
- Comment questionner ou reformuler les propos du particulier employeur pour s'assurer de la bonne compréhension de ses besoins et de ses attentes
- Comment établir une proposition de rémunération conforme à la grille de classification, à son expérience et à ses compétences
- Comment négocier ses conditions de travail en s'appuyant sur la convention collective
- Comment ajuster sa proposition d'intervention en fonction de la demande et des besoins du particulier employeur



---

Institut de Formation  
à l'Assistance aux Personnes

Modalités pédagogiques :

- En groupe
- En présentiel ou en distanciel
- Synchrones (présence du formateur pendant la formation)
- Méthodes interrogative, expositive et active

Méthodes pédagogiques :

- Support donné aux stagiaires sur la pyramide de Maslow, les besoins.
- Support donné aux stagiaires sur la création d'un CV, lettre de motivation.
- Support donné aux stagiaires sur la création d'un recueil de données.
- Support donné aux stagiaires sur la convention collective.

Modalités d'évaluation :

- Tour de table au démarrage de la formation.
- Jeu de rôle faites aux stagiaires sur un entretien d'embauche entre un particulier employeur et un salarié du particulier employeur.
- Quiz en fin de formation
- Attestation de fin de formation
- Questionnaire de satisfaction en fin de stage.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter par téléphone au 01.75.44.90.91 ou par mail à [accueil@ifap.net](mailto:accueil@ifap.net) afin que nous puissions adapter la formation



## AMELIORER SA PRATIQUE DU FRANÇAIS DANS LE CADRE PROFESSIONNEL

**Durée :** 35 heures

**Public :**

- Salarié du particulier employeur
- Assistants maternels

**Pré-requis :**

- Être salarié du particulier employeur.

**Objectifs :**

- A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de faire face à des situations de communication, à l'oral et à l'écrit, dans le cadre de son activité professionnelle (lecture de consignes, compte rendu d'activités, notice d'utilisation des matériels, prise de messages téléphoniques).

**Contenus :**

- Identifier son niveau sur une grille de maîtrise du français en situation professionnelle et se mettre en <<en projet>> d'apprentissage contextualisé.
- Lire, comprendre et reformuler une consigne écrite ou orale.
- Appréhender les termes techniques du métier.
- Mettre en œuvre une situation communicationnelle appropriée à l'interlocuteur : approche linguistique et culturelle (codes sociaux).
- Retransmettre fidèlement un message, le compte-rendu d'une activité, un évènement particulier.

**Modalités pédagogiques :**

- En groupe
- En présentiel ou en distanciel
- Synchrones (présence du formateur pendant la formation)
- Méthodes interrogative, expositive, inductive et active



---

Institut de Formation  
à l'Assistance aux Personnes

Méthodes pédagogiques :

- Support "Atelier consignes"
- Référentiel d'activités IFAP : employé(e) familial(e), assistant(e) de vie personnes âgées, garde d'enfants / assistant(e)s maternel(le)s
- Notices de petit électroménager
- Textes tirés du livre "Je vis en France" aux éditions PUG

Modalités d'évaluation :

- Tour de table au démarrage de la formation
- Tests de positionnement écrit et oral
- Bilans écrit et oral
- Attestations de fin de formation
- Questionnaires de satisfaction en fin de stage

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter par téléphone au 01.75.44.90.91 ou par mail à [accueil@ifap.net](mailto:accueil@ifap.net) afin que nous puissions adapter la formation



## AMELIORER SA PRATIQUE DU FRANÇAIS DANS LE CADRE PROFESSIONNEL – PERFECTIONNEMENT

**Durée :** 35 heures

**Public :**

- Salarié du particulier employeur
- Assistants maternels

**Pré-requis :**

- Être salarié du particulier employeur

**Objectifs :**

- A l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de faire face à des situations de communication variées dans le cadre de son activité professionnelle. Il sera en mesure d'établir une communication fluide avec l'employeur et d'argumenter ses choix en lien avec ses missions.

**Contenus :**

- Exprimer son professionnalisme, les limites de la prestation (termes juridiques et contractuels).
- Affirmer son appartenance à l'un des métiers de l'emploi direct.
- Expliquer et justifier ses choix et ses refus et proposer des alternatives.
- Rendre compte de son activité à l'écrit et proposer des améliorations.
- Analyser des situations où les consignes peuvent être sources de conflits et proposer des reformulations et des modalités d'intervention différentes.

**Modalités pédagogiques :**

- En groupe
- En présentiel ou en distanciel
- Synchrone (présence du formateur pendant la formation)
- Méthodes interrogative, expositive, inductive et active



---

Institut de Formation  
à l'Assistance aux Personnes

Méthodes pédagogiques :

- Support "Atelier consignes"
- Référentiel d'activités IFAP : employé(e) familial(e), assistant(e) de vie personnes âgées, garde d'enfants / assistant(e)s maternel(le)s. Ces référentiels viennent compléter le travail effectué par le groupe.
- Notices de petit électroménager
- Textes tirés du livre "Je vis en France" aux éditions PUG

Modalités d'évaluation :

- Tour de table au démarrage de la formation.
- Tests de positionnement oral et écrit
- Mise en situation
- Bilans écrit et oral
- Questionnaires de satisfaction en fin de stage.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter par téléphone au 01.75.44.90.91 ou par mail à [accueil@ifap.net](mailto:accueil@ifap.net) afin que nous puissions adapter la formation



## FABRICATION DE PRODUITS MENAGERS Ecoreponsables

**Durée :** 14 heures

**Public :**

- Salarié du particulier employeur
- Assistants maternels

**Pré-requis :**

- Module réservé aux salariés du particulier employeur.

**Objectifs :**

- Utiliser les ingrédients naturels et le matériel adaptés à la fabrication de produits ménagers écoresponsables dans le respect des règles d'hygiène et de conservation.

**Contenus :**

- Les principales substances toxiques présentes dans les produits ménagers classiques
- La responsabilité du fabricant
- Les produits écoresponsables
- Repérer les labels écologiques du produit
- L'emballage réduit
- Les principaux ingrédients naturels : caractéristiques et propriétés
- Suivre ou adapter une recette en utilisant les contenants adaptés
- Le respect du dosage et les proportions
- Les règles de conservation des produits fabriqués
- La traçabilité des produits fabriqués : étiquetage, date de fabrication, composition du produit

**Modalités pédagogiques :**

- En groupe
- En présentiel ou en distanciel
- Synchrones (présence du formateur pendant la formation)
- Méthodes interrogative, expositive et active





---

Institut de Formation  
à l'Assistance aux Personnes

Méthodes pédagogiques :

- Support donné aux stagiaires sur les produits écoresponsables leurs caractéristiques et propriétés.

Modalités d'évaluation :

- Tour de table au démarrage de la formation
- Quiz en fin de formation
- Attestation de fin de formation
- Questionnaire de satisfaction en fin de stage.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter par téléphone au 01.75.44.90.91 ou par mail à [accueil@ifap.net](mailto:accueil@ifap.net) afin que nous puissions adapter la formation



## S'INITIER A L'INFORMATIQUE ET A INTERNET

**Durée :** 21 heures

**Public :**

- Salarié du particulier employeur
- Assistants maternels

**Pré-requis :**

- Être salarié du particulier employeur.

**Objectifs :**

- Utiliser les fonctions principales d'un ordinateur et des logiciels de traitement de texte et effectuer des recherches sur Internet en autonomie.

**Contenus :**

- Découvrir l'outil informatique
- Créer, enregistrer, supprimer, déplacer et organiser des dossiers et des fichiers.
- Faire des copier/coller/couper
- Se repérer sur Internet et se familiariser avec la recherche sur le Web.
- Utiliser une messagerie : créer une adresse mail, envoyer et recevoir un message, ajouter un contact, joindre un fichier, ajouter une signature.
- Télécharger des pièces jointes ou des photos.
- S'inscrire sur des sites d'emploi et créer son espace en ligne.
- Créer un document à l'aide d'un logiciel de traitement de texte.
- Intégrer dans un même document des éléments de types différents : des images, des liens, des tableaux, etc.
- Utiliser les fonctions principales d'un logiciel pour effectuer la mise en page d'un document.



---

Institut de Formation  
à l'Assistance aux Personnes

Modalités pédagogiques :

- En groupe
- En présentiel ou en distanciel
- Synchrones (présence du formateur pendant la formation)
- Méthodes interrogative, expositive et active

Méthodes pédagogiques :

- Support écrits remis aux stagiaires sur le déroulé de la formation
- Support pédagogique donné aux stagiaires sur la présentation physique du matériel.
- Support imprimé distribué pour mémorisation puis exercice de vérification avec un autre navigateur et autre moteur de recherche.

Modalités d'évaluation :

- Tour de table au démarrage de la formation
- Quiz de fin de formation
- Questionnaire de satisfaction en fin de stage
- Attestation de fin de formation

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter par téléphone au 01.75.44.90.91 ou par mail à [accueil@ifap.net](mailto:accueil@ifap.net) afin que nous puissions adapter la formation



## PREPARATION DU CERTIFICAT « PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE »

**Durée :** 21 heures

**Public :**

- Salarié du particulier employeur
- Assistants maternels

**Pré-requis :**

- Se munir d'un smartphone avec application scan sans QR

**Objectifs :**

- A l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure d'exercer son métier en toute sécurité et de contribuer à la mise en œuvre de la PRAP en proposant de manière concertée des améliorations techniques et organisationnelles.

**Contenus :**

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique au domicile
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Participer à la maîtrise du risque dans son contexte professionnel

**Modalités pédagogiques :**

- En groupe
- En présentiel
- Synchrones (présence du formateur pendant la formation)
- Méthodes interrogative, expositive et active

**Méthodes pédagogiques :**

- Powerpoint
- Jeu de rôle
- QCM
- Exercices pratiques



---

Institut de Formation  
à l'Assistance aux Personnes

- Mise en situation avec matériel médicalisé
- Mise en situation professionnelle

Modalités d'évaluation :

- Evaluation orale sur les différents enjeux, acteurs et leurs rôles en donnant des exemples
- Questionnaire sur Kahoot
- Questionnement de chaque stagiaire sur une des parties du corps humain, limites, TMS
- Fiche d'observation remplie avec 3 indicateurs remplis au minimum" j'observe la situation de travail"
- Cas pratique et épreuve certifiante
- Evaluation PRAP 2S
- Attestation de fin de formation
- Questionnaire de satisfaction en fin de stage

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter par téléphone au 01.75.44.90.91 ou par mail à [accueil@ifap.net](mailto:accueil@ifap.net) afin que nous puissions adapter la formation



## PRENDRE SOIN DE SOI ET PREVENIR L'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL

**Durée :** 14 heures

**Public :**

- Salarié du particulier employeur
- Assistants maternels

**Pré-requis :**

- Être salarié du particulier employeur.

**Objectifs :**

- Préserver son bien-être et sa santé au travail par une attention à soi et par la mise en place d'actions de prévention de l'épuisement professionnel.

**Contenus :**

- Repérer les risques liés à son activité professionnelle et développer une réflexion sur sa pratique professionnelle
- Organiser son travail, développer l'affirmation de soi et concilier ses contraintes professionnelles et son équilibre physiologique
- Limiter l'impact de ses émotions en les anticipant et les régulant, intégrer à son quotidien des techniques et rituels de détente
- S'inscrire dans un réseau d'écoute et de soutien en se rapprochant des personnes ressources
- Transmettre les informations dans le cahier de liaison

**Modalités pédagogiques :**

- En groupe
- En présentiel ou en distanciel
- Synchrones (présence du formateur pendant la formation)
- Méthodes interrogative, expositive et active



---

Institut de Formation  
à l'Assistance aux Personnes

Méthodes pédagogiques :

- Support envoyé par voie électronique sur les rythmes biologique et circadien de l'être humain.
- Support envoyé par voie électronique sur les dispositifs d'accompagnement de soutien dans les métiers de la SPE.
- Document envoyé par voie électronique sur les actions préventives de l'activité du SPE.

Modalités d'évaluation :

- Tour de table au démarrage de la formation
- Travail de recherche sur la mise en place d'une action préventive lors d'un accompagnement à domicile.
- Quiz en fin de formation
- Attestation de fin de formation
- Questionnaire de satisfaction en fin de stage.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter par téléphone au 01.75.44.90.91 ou par mail à [accueil@ifap.net](mailto:accueil@ifap.net) afin que nous puissions adapter la formation



## S'OCCUPER D'UN ENFANT DE 0 A 3 ANS

**Durée :** 35 heures

**Public :**

- Salarié du particulier employeur
- Assistants maternels

**Pré-requis :**

- Être salarié du particulier employeur.

**Objectifs :**

- Proposer un accompagnement adapté aux besoins et au développement global d'un jeune enfant, dans les différents temps du quotidien.

**Contenus :**

- Mettre en place un cadre contenant et sécurisant.
- Adapter sa communication et ses interventions en fonction des besoins et du développement global du jeune enfant.
- Organiser les différents temps du quotidien dans le respect des besoins et rythme des jeunes enfants.
- Appliquer les recommandations en vigueur concernant le couchage des jeunes enfants.
- Manipuler et porter le jeune enfant en appliquant les appuis essentiels, ajuster sa pratique en fonction des besoins et réactions corporelles et émotionnelles du jeune enfant.
- Utiliser selon les recommandations en vigueur les dispositifs de portage, matériel de puériculture et de déplacements adaptés aux capacités et à l'âge du jeune enfant.
- Dispenser les soins quotidiens du jeune enfant en respectant son intimité, les règles d'hygiène et de sécurité.
- Concevoir des repas équilibrés et variés en respectant les règles d'hygiène et de sécurité et en valorisant les circuits courts et la saisonnalité des produits.
- Donner le repas au jeune enfant et/ou le faire participer en utilisant le matériel et des ustensiles adaptés.
- Accompagner l'enfant dans l'acquisition de propreté et en concertation avec la famille.





---

Institut de Formation  
à l'Assistance aux Personnes

- Sélectionner et mettre à disposition quotidiennement des jouets, des jeux et des activités variés et répondant aux centres d'intérêt et à la disponibilité du jeune enfant, au sein du domicile et à l'extérieur.
- Aménager le domicile en toute sécurité avec des espaces de jeux et de soins évolutifs, dans une ambiance propice au développement des expériences et au repos du jeune enfant.
- Soutenir l'enfant dans ses initiatives et expériences du quotidien par de la guidance verbale, physique et visuelle afin de développer son autonomie et sa confiance en soi.
- Repérer tout signe de stress et/ou d'un trouble relationnel précoce et agir en conséquence.
- Transmettre les règles sociales, de sécurité et d'hygiène en formulant des consignes claires, positives adaptées aux capacités du jeune enfant.
- Adopter les postures prévenant les troubles musculosquelettiques et les principes d'économie d'effort.
- Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques et son accompagnement afin d'adopter une posture bientraitante.
- Favoriser la continuité de l'accompagnement et renforcer le lien de confiance avec la famille en échangeant quotidiennement sur les évolutions du jeune enfant.

Modalités pédagogiques :

- En groupe
- En présentiel ou en distanciel
- Synchrones (présence du formateur pendant la formation)
- Méthodes interrogative, expositive et active

Méthodes pédagogiques :

- Support donné aux stagiaires sur le développement psychomoteur
- Support donné aux stagiaires sur les outils de création
- Support donné aux stagiaires sur activités créatives.

Modalités d'évaluation :

- Tour de table au démarrage de la formation
- Travail de recherche sur les émotions de l'enfant lors de la découverte de la nature
- Quiz en fin de formation
- Attestation de fin de formation
- Questionnaire de satisfaction en fin de stage.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter par téléphone au 01.75.44.90.91 ou par mail à [accueil@ifap.net](mailto:accueil@ifap.net) afin que nous puissions adapter la formation



## GERER SON STRESS EN SITUATION PROFESSIONNELLE

**Durée :** 14 heures

**Public :**

- Salarié du particulier employeur
- Assistants maternels

**Pré-requis :**

- Être salarié du particulier employeur.

**Objectifs :**

- Gérer au quotidien les influences de son stress sur son activité professionnelle et ainsi proposer un accompagnement de qualité.

**Contenus :**

- Repérer et analyser les mécanismes physiologiques et psychologiques de son stress.
- Repérer les situations professionnelles de stress à fort impact émotionnel.
- Analyser les sources de son stress et leurs impacts en situation professionnelle.
- Connaître ses besoins pour mieux anticiper les situations de stress.
- Mettre en place ses propres stratégies pour surmonter une situation de stress.

**Modalités pédagogiques :**

- En groupe
- En présentiel ou en distanciel
- Synchrones (présence du formateur pendant la formation)
- Méthodes interrogative, expositive et active

**Méthodes pédagogiques :**

- Support imprimé distribué aux stagiaires sur le déroulé pédagogique
- Support imprimé et distribué aux stagiaires pour mémorisation puis exercice de vérification avec un autre navigateur et autre moteur de recherche.



---

Institut de Formation  
à l'Assistance aux Personnes

Modalités d'évaluation :

- Tour de table au démarrage de la formation
- Quiz papier traité en binôme puis corrigé.
- Questionnaire de satisfaction en fin de stage
- Attestation de fin de formation

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter par téléphone au 01.75.44.90.91 ou par mail à [accueil@ifap.net](mailto:accueil@ifap.net) afin que nous puissions adapter la formation



## SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

**Durée :** 14 heures

**Public :**

- Salarié du particulier employeur
- Assistants maternels

**Pré-requis :**

- Module réservé aux salariés du particulier employeur et/ou assistants maternels.

**Objectifs :**

- Être en mesure d'intervenir face à une situation d'accident du travail et de contribuer à la prévention des risques professionnels dans son environnement de travail.

**Contenus :**

- Situer le cadre juridique de son intervention.
- Réaliser une protection adaptée.
- Examiner la victime avant/et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.
- Faire alerter ou alerter en fonction des procédures existantes.
- Secourir la victime de manière appropriée.
- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise.
- Mettre en œuvre ses compétences en matière de protection au profit d'actions de prévention.

**Modalités pédagogiques :**

- En groupe
- En présentiel
- Synchrones (présence du formateur pendant la formation)
- Méthode active



---

Institut de Formation  
à l'Assistance aux Personnes

Méthodes pédagogiques :

- Supports vidéo audio
- Jeux de rôle
- Mises en situation

Modalités d'évaluation :

- Fiche d'émargement signée par demi- journée, grille d'évaluation récapitulative
- Evaluation
- Attestation de fin de formation remise en fin de formation.
- En vue de l'obtention du certificat de sauveteur secouriste du candidat, 2 épreuves certificatives sont proposées en fin de formation s'appuyant sur les critères de validation du document de référence de l'INRS.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter par téléphone au 01.75.44.90.91 ou par mail à [accueil@ifap.net](mailto:accueil@ifap.net) afin que nous puissions adapter la formation



## VAE – ACCOMPAGNEMENT A LA VAE PARCOURS DE 25 HEURES

**Durée :** 25 heures

**Public :**

- Salarié du particulier employeur
- Assistants maternels

**Pré-requis :**

- Avoir une expérience professionnelle et/ou bénévole significative en lien avec la certification visée.
- Avoir 1900h d'activité professionnelle effectuée en lien avec le titre préparé (Assistant(e) Maternel(le) - Garde d'enfant, Employé(e) familial(e), Assistant(e) de Vie à Domicile).
- Avoir obtenu un avis favorable de la commission de recevabilité à l'Université Du Domicile.
- Le niveau d'accès requis correspond au niveau B1 du CECRL.
- Type de parcours MIVAE119
- Durée 25h
- Niveau d'accès requis B1 du CECRL\*\* acquis

**Objectifs :**

- A l'issue du module, le candidat aura la capacité de faire reconnaître ses compétences professionnelles acquises par l'expérience par un jury de certification, afin de valider le titre à finalité professionnelle.

**Contenus :**

- Mettre en évidence ses compétences à partir d'une expérience.
- Formaliser et verbaliser sa pratique en décrivant des situations de travail.
- Préparer l'entretien avec le jury de certification.
- Démontrer ses compétences professionnelles.
- Mettre en évidence sa posture professionnelle : autonomie, organisation, communication, anticipation et convivialité.
- Développer des compétences descriptives, analytiques, réflexives, communicationnelles, linguistiques.
- S'auto-questionner, s'auto-expliciter, s'auto-informer, donner du sens à son action, se remettre en question, s'auto-valoriser.



---

Institut de Formation  
à l'Assistance aux Personnes

Modalités pédagogiques :

- Techniques d'explicitation

Méthodes pédagogiques :

- Le référentiel professionnel
- Le cahier d'activités
- La fiche métier
- Le dossier de validation
- Les étapes de travail et les consignes méthodologiques pour l'élaboration du dossier de validation

Modalités d'évaluation :

- Pas d'évaluation
- Ateliers collectifs et individuels

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter par téléphone au 01.75.44.90.91 ou par mail à [accueil@ifap.net](mailto:accueil@ifap.net) afin que nous puissions adapter la formation



## VAE – ACCOMPAGNEMENT A LA VAE PARCOURS DE 49 HEURES

**Durée :** 49 heures

**Public :**

Salarié du particulier employeur et assistant maternel du particulier employeur ayant reçu un avis favorable de la commission de recevabilité d'IPERIA pour s'engager dans un parcours de validation des acquis de l'expérience de 49 heures mixant VAE et Français Langue Professionnelle.

**Pré-requis :**

- Avoir une expérience professionnelle et/ou bénévole significative en lien avec la certification visée.
- Avoir 1900h d'activité professionnelle effectuée en lien avec le titre préparé (Assistant(e) Maternel(le) - Garde d'enfant, Employé(e) familial(e), Assistant(e) de Vie à Domicile).
- Avoir obtenu un avis favorable de la commission de recevabilité à l'Université Du Domicile.
- Le niveau d'accès requis correspond au niveau A2 du CECRL.
- Type de parcours MIVAE219
- Durée 49h
- Niveau d'accès requis A2 du CECRL\*\* acquis

**Objectifs :**

- A l'issue du module, le candidat sera en mesure de rédiger et de présenter à l'oral son dossier de validation en vue d'obtenir un titre professionnel en lien son expérience professionnelle.

**Contenus :**

- Mettre en évidence ses compétences à partir d'une expérience,
- Formaliser et verbaliser sa pratique en décrivant des situations de travail,
- Préparer l'entretien avec le jury de certification,
- Démontrer ses compétences professionnelles,
- Mettre en évidence sa posture professionnelle : autonomie, organisation, communication, anticipation et convivialité,
- Développer des compétences descriptives, analytiques, réflexives, communicationnelles, linguistiques,
- S'auto-questionner, s'auto-expliciter, s'auto-informer, donner du sens à son action, se remettre en question, s'auto-valoriser.





---

Institut de Formation  
à l'Assistance aux Personnes

Modalités pédagogiques :

- Techniques d'explicitation

Méthodes pédagogiques :

- Le référentiel professionnel
- Le cahier d'activités
- La fiche métier
- Le dossier de validation
- Les étapes de travail et les consignes méthodologiques pour l'élaboration du dossier de validation

Modalités d'évaluation :

- Pas d'évaluation
- Ateliers collectifs et individuels

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter par téléphone au 01.75.44.90.91 ou par mail à [accueil@ifap.net](mailto:accueil@ifap.net) afin que nous puissions adapter la formation.



## VAE – ACCOMPAGNEMENT A LA VAE PARCOURS DE 70 HEURES

**Durée :** 70 heures

**Public :**

Salarié du particulier employeur et assistant maternel du particulier employeur ayant reçu un avis favorable de la commission de recevabilité d'IPERIA pour s'engager dans un parcours de validation des acquis de l'expérience de 70 heures mixant VAE et Français Langue Professionnelle.

**Pré-requis :**

- Avoir une expérience professionnelle et/ou bénévole significative en lien avec la certification visée.
- Avoir 1900h d'activité professionnelle effectuée en lien avec le titre préparé (Assistant(e) Maternel(le) - Garde d'enfant, Employé(e) familial(e), Assistant(e) de Vie à Domicile).
- Avoir obtenu un avis favorable de la commission de recevabilité à l'Université Du Domicile.
- Le niveau d'accès requis correspond au niveau A1 du CECRL.
- Type de parcours MIVAE319
- Durée 70h
- Niveau d'accès requis A1 du CECRL\*\* acquis

**Objectifs :**

A l'issue du module, le candidat sera en mesure de rédiger et de présenter à l'oral son dossier de validation en vue d'obtenir un titre professionnel en lien son expérience professionnelle.

**Contenus :**

- Mettre en évidence ses compétences à partir d'une expérience,
- Formaliser et verbaliser sa pratique en décrivant des situations de travail,
- Préparer l'entretien avec le jury de certification,
- Démontrer ses compétences professionnelles,
- Mettre en évidence sa posture professionnelle : autonomie, organisation, communication, anticipation et convivialité,
- Développer des compétences descriptives, analytiques, réflexives, communicationnelles, linguistiques,
- S'auto-questionner, s'auto-expliciter, s'auto-informer, donner du sens à son action, se remettre en question, s'auto-valoriser.



---

Institut de Formation  
à l'Assistance aux Personnes

Modalités pédagogiques :

- Techniques d'explicitation

Méthodes pédagogiques :

- Le référentiel professionnel
- Le cahier d'activités
- La fiche métier
- Le dossier de validation
- Les étapes de travail et les consignes méthodologiques pour l'élaboration du dossier de validation

Modalités d'évaluation :

- Pas d'évaluation
- Ateliers collectifs et individuels

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter par téléphone au 01.75.44.90.91 ou par mail à [accueil@ifap.net](mailto:accueil@ifap.net) afin que nous puissions adapter la formation



## FAVORISER LE BIEN-ETRE ET L'ESTIME DE SOI D'UNE PERSONNE EN SITUATION DE DEPENDANCE

**Durée :** 14 heures

**Public :**

- Salarié du particulier employeur

**Pré-requis :**

- Être salarié du particulier employeur

**Objectifs :**

- Proposer des soins esthétiques et de bien-être adaptés à la personne, à ses choix et pathologies.

**Contenus :**

- Recueillir les souhaits, habitudes et préférences de la personne concernant son bien-être et ses habitudes esthétiques.
- Repérer les signes de « laisser-aller » et de perte d'estime de soi.
- Valoriser les bienfaits des soins de bien-être et esthétiques auprès de la personne accompagnée.
- Proposer les actions appropriées et solliciter un professionnel si besoin avec l'accord de la personne.
- Solliciter la personne lors de l'habillage et des soins, la stimuler et la faire participer.

**Modalités pédagogiques :**

- En groupe
- En présentiel ou en distanciel
- Synchrones (présence du formateur pendant la formation)
- Méthodes interrogative, expositive et active

**Méthodes pédagogiques :**

- Support écrit et remis aux stagiaires sur la dépendance, indépendance, perte d'autonomie.
- Support écrit et remis aux stagiaires sur la loi 2002.
- Support écrit et remis aux stagiaires sur les aides mise en place et formation de connaissance sur les différentes pathologies.
- Support écrit et remis aux stagiaires sur les différents types de cosmétiques (les allergènes et risques)
- Support écrit et remis aux stagiaires sur les risques et sensibiliser la personne en cas d'usages inappropriés voire risqués de certains produits.



---

Institut de Formation  
à l'Assistance aux Personnes

Modalités d'évaluation :

- Tour de table au démarrage de la formation
- Quiz en fin de formation
- Attestation de fin de formation
- Questionnaire de satisfaction en fin de stage.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter par téléphone au 01.75.44.90.91 ou par mail à [accueil@ifap.net](mailto:accueil@ifap.net) afin que nous puissions adapter la formation



## COMPRENDRE LES PATHOLOGIES LIEES AU VIEILLISSEMENT POUR UN ACCOMPAGNEMENT DE QUALITE

**Durée :** 21heures

**Public :**

- Salarié du particulier employeur

**Pré-requis :**

- Module réservé aux salariés du particulier employeur.

**Objectifs :**

- Distinguer les différentes pathologies liées au vieillissement et connaître leurs caractéristiques et leurs évolutions ainsi que leurs répercussions sur la personne et sur son entourage.

**Contenus :**

- Le vieillissement pathologique et le vieillissement normal.
- L'autonomie, la dépendance et la perte d'autonomie.
- Analyser les incidences des pathologies sur le quotidien et les capacités/autonomie de la personne âgée et sur l'accompagnement.
- Renseigner et orienter les aidants en cas de difficultés constatées.
- S'informer sur les pathologies liées au vieillissement via les relais d'information appropriés pour actualiser ses connaissances.



---

Institut de Formation  
à l'Assistance aux Personnes

Modalités pédagogiques :

- En groupe
- En présentiel ou en distanciel
- Synchrones (présence du formateur pendant la formation)
- Méthodes active, interrogative et expositive

Méthodes pédagogiques :

- Support donné aux stagiaires sur la grille AGGIR
- Support sous forme de power point sur les différentes pathologies
- Support donné aux stagiaires sur la pyramide de Maslow
- Support donné aux stagiaires sur les aides mise en place
- Support donné aux stagiaires sur les associations d'aide pour les aidants

Modalités d'évaluation :

- Travail de recherche : les facteurs de vieillissement et les risques encourus
- Quizz final
- Questionnaire de satisfaction remis en fin de stage.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter par téléphone au 01.75.44.90.91 ou par mail à [accueil@ifap.net](mailto:accueil@ifap.net) afin que nous puissions adapter la formation



## PASSAGE EXAMEN TCF CANADA

**Durée :** 3 heures 30 minutes

**Public :**

Toute personne de 16 ans et plus, quelle que soit sa nationalité ou sa langue maternelle, ayant besoin de certifier son niveau de français dans le cadre des démarches d'immigration économique au Canada ou d'obtention de la citoyenneté canadienne et qui, de ce fait, doit déposer un dossier auprès d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC).

**Pré-requis :**

Avoir une pièce d'identité avec photo en cours de validité

**Objectifs :**

Obtenir le Test en Connaissances du Français

**Contenus :**

Le TCF Canada est un test accrédité par Immigration Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC). Le TCF Canada est également reconnu, depuis fin janvier 2022, par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) pour une demande d'immigration dans la province du Québec.

Il se compose de 4 épreuves obligatoires évaluant les compétences en français langue générale :

- 1- Compréhension orale : épreuve collective : 39 questions à choix multiple (4 choix de réponse, une seule réponse correcte)
- 2- Compréhension écrite : épreuve collective : 39 questions à choix multiple (une seule bonne réponse possible)
- 3- Expression écrite : épreuve collective : 3 exercices
- 4- Expression orale : épreuve individuelle en face à face avec un examinateur : 3 exercices





---

Institut de Formation  
à l'Assistance aux Personnes

Modalités pédagogiques :

Examen du TCF Canada

Méthodes pédagogiques :

Sur ordinateur

Modalités d'évaluation :

Sur ordinateur

Vos résultats seront transmis au centre de passation dans un délai de 15 jours ouvrés à compter de la date de réception du matériel de session par France Education International.

Vous devrez retirer votre attestation directement dans le centre dans lequel vous aurez passé les épreuves du TCF IRN.

Votre attestation aura une durée de validité de 2 ans à partir de la date de délivrance des résultats. Cette date de validité sera indiquée sur votre attestation.

ATTENTION ! Un seul exemplaire de votre attestation vous sera délivré. Il est donc recommandé de conserver une copie de votre attestation.

Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous contacter à :

accueil@ifap.net ou par téléphone au 01.75.44.90.91 pour que nous puissions étudier ensemble la possibilité de vous accueillir dans les meilleures conditions.



## PASSAGE EXAMEN TCF 2022 (IRN)

**Durée** : 3 heures 30 minutes

**Public** :

Toute personne étrangère de plus de 16 ans souhaitant valider son niveau de français pour :

- Une demande de nationalité française
- Une demande de carte de résident de longue durée
- Une validation du niveau A1 dans le cadre du parcours citoyen OFII

**Pré-requis** :

Avoir une pièce d'identité avec photo en cours de validité

**Objectifs** :

Obtenir le Test en Connaissances du Français

**Contenus** :

Le TCF Intégration, Résidence et Nationalité (IRN) répond aux dispositions :

- du décret n°2016-1456 du 28 octobre 2016 et de l'arrêté du 21 février 2018 du ministère de l'Intérieur relatives au contrôle de la connaissance de la langue française pour les demandeurs de la carte de résident de longue durée ;
- du décret du 30 décembre 2019 du ministère de l'Intérieur relatives au contrôle de la connaissance de la langue française pour les postulants à l'acquisition de la nationalité française

Le TCF IRN est également utilisable dans le cadre de la validation du niveau A1 (parcours citoyen OFII).

4 épreuves :

- Compréhension orale : épreuve collective : 20 questions à choix multiple (4 choix de réponses, une seule réponse correcte)
- Compréhension écrite : épreuve collective : 20 questions à choix multiple (4 choix de réponses, une seule réponse correcte)
- Expression écrite : épreuve collective : 3 exercices
- Expression orale : épreuve individuelle en face à face avec un examinateur : 3 exercices



---

Institut de Formation  
à l'Assistance aux Personnes

Le TCF IRN évalue exclusivement les compétences linguistiques et non les connaissances en matière d'histoire, de culture et de société française.

Le TCF IRN a une durée totale de 1h15 :

- Compréhension orale : 15 minutes ;
- Compréhension écrite : 20 minutes ;
- Expression écrite : 30 minutes ;
- Expression orale : 10 minutes.

Modalités pédagogiques :

Examen du TCF IRN

Méthodes pédagogiques :

Sur ordinateur

Modalités d'évaluation :

Sur ordinateur

Vos résultats seront transmis au centre de passation dans un délai de 15 jours ouvrés à compter de la date de réception du matériel de session par France Education International.

Vous devrez retirer votre attestation directement dans le centre dans lequel vous aurez passé les épreuves du TCF IRN.

Votre attestation aura une durée de validité de 2 ans à partir de la date de délivrance des résultats. Cette date de validité sera indiquée sur votre attestation.

ATTENTION ! Un seul exemplaire de votre attestation vous sera délivré. Il est donc recommandé de conserver une copie de votre attestation.

Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous contacter à :

accueil@ifap.net ou par téléphone au 01.75.44.90.91 pour que nous puissions étudier ensemble la possibilité de vous accueillir dans les meilleures conditions.

Le seul cas de dispense prévu pour les personnes postulant à la naturalisation française concerne les personnes dont le handicap ou l'état de santé déficient chronique est incompatible avec le passage du test.

Dès lors, elles peuvent bénéficier d'une dispense sur présentation du certificat médical réglementaire (cf. l'arrêté INTV2009412A du 17 juillet 2020) délivré par leur médecin traitant. Ce certificat peut prévoir soit une dispense de test, soit un aménagement des épreuves SI l'aménagement préconisé ne peut être mis en œuvre, le centre délivre au demandeur une attestation qu'il joindra à son certificat médical afin de bénéficier de la dispense.



## PASSAGE EXAMEN TCF 2022 (IRN)

**Durée** : 3 heures 30 minutes

**Public** :

Toute personne étrangère de plus de 16 ans souhaitant valider son niveau de français pour :

- Une demande de nationalité française
- Une demande de carte de résident de longue durée
- Une validation du niveau A1 dans le cadre du parcours citoyen OFII

**Pré-requis** :

Avoir une pièce d'identité avec photo en cours de validité

**Objectifs** :

Obtenir le Test en Connaissances du Français

**Contenus** :

Le TCF Intégration, Résidence et Nationalité (IRN) répond aux dispositions :

- du décret n°2016-1456 du 28 octobre 2016 et de l'arrêté du 21 février 2018 du ministère de l'Intérieur relatives au contrôle de la connaissance de la langue française pour les demandeurs de la carte de résident de longue durée ;
- du décret du 30 décembre 2019 du ministère de l'Intérieur relatives au contrôle de la connaissance de la langue française pour les postulants à l'acquisition de la nationalité française

Le TCF IRN est également utilisable dans le cadre de la validation du niveau A1 (parcours citoyen OFII).

4 épreuves :

- Compréhension orale : épreuve collective : 20 questions à choix multiple (4 choix de réponses, une seule réponse correcte)
- Compréhension écrite : épreuve collective : 20 questions à choix multiple (4 choix de réponses, une seule réponse correcte)
- Expression écrite : épreuve collective : 3 exercices
- Expression orale : épreuve individuelle en face à face avec un examinateur : 3 exercices



---

Institut de Formation  
à l'Assistance aux Personnes

Le TCF IRN évalue exclusivement les compétences linguistiques et non les connaissances en matière d'histoire, de culture et de société française.

Le TCF IRN a une durée totale de 1h15 :

- Compréhension orale : 15 minutes ;
- Compréhension écrite : 20 minutes ;
- Expression écrite : 30 minutes ;
- Expression orale : 10 minutes.

Modalités pédagogiques :

Examen du TCF IRN

Méthodes pédagogiques :

Sur ordinateur

Modalités d'évaluation :

Sur ordinateur

Vos résultats seront transmis au centre de passation dans un délai de 15 jours ouvrés à compter de la date de réception du matériel de session par France Education International.

Vous devrez retirer votre attestation directement dans le centre dans lequel vous aurez passé les épreuves du TCF IRN.

Votre attestation aura une durée de validité de 2 ans à partir de la date de délivrance des résultats. Cette date de validité sera indiquée sur votre attestation.

ATTENTION ! Un seul exemplaire de votre attestation vous sera délivré. Il est donc recommandé de conserver une copie de votre attestation.

Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous contacter à :

accueil@ifap.net ou par téléphone au 01.75.44.90.91 pour que nous puissions étudier ensemble la possibilité de vous accueillir dans les meilleures conditions.

Le seul cas de dispense prévu pour les personnes postulant à la naturalisation française concerne les personnes dont le handicap ou l'état de santé déficient chronique est incompatible avec le passage du test.

Dès lors, elles peuvent bénéficier d'une dispense sur présentation du certificat médical réglementaire (cf. l'arrêté INTV2009412A du 17 juillet 2020) délivré par leur médecin traitant. Ce certificat peut prévoir soit une dispense de test, soit un aménagement des épreuves SI l'aménagement préconisé ne peut être mis en œuvre, le centre délivre au demandeur une attestation qu'il joindra à son certificat médical afin de bénéficier de la dispense.